

AVEYRON

Tourisme et accueil des personnes handicapées visuelles

Etude de faisabilité d'une mise en accessibilité du chemin de Saint-Jacques

Depuis avril 2010, de nombreux échanges, noués dans le cadre du projet «Massif Central au bout des doigts», ont débouché sur un projet, celui de permettre au public handicapé visuel de découvrir les richesses patrimoniales qui jalonnent le chemin de St-Jacques de Compostelle, du Puy-en-Velay à Conques.

Dans le Haut-Rouergue, la semaine dernière était dédiée à l'accueil des personnes déficientes visuelles sur le chemin de Saint-Jacques. Une étude de la faisabilité de la mise en accessibilité du chemin pour les publics mal et non voyants est conduite actuellement afin d'effectuer un inventaire des projets territoriaux en matière d'accessibilité et de repérer d'éventuelles expériences similaires.

C'est ainsi qu'un groupe mixte (six personnes en situation de handicap visuel et quatre accompagnants parmi lesquels deux chargés de mission «adaptation» de Braille & Culture) a effectué, en conditions réelles, le tronçon du Puy-en-Velay à Conques pour un repérage précis du chemin, reportage photographique, repérage des éléments du patrimoine dans les villages étapes et rencontre avec les hébergeurs présents sur le parcours.

Au cours de ce périple, des réunions publiques ont été organisées dans le but de présenter le projet, de sensibiliser les acteurs du tourisme local à l'accueil des publics handicapés et de favoriser les échanges sur le thème de l'accessibilité.

C'est ainsi que lundi 12 septembre, le Pays du Haut-Rouergue invitait professionnels du tourisme et élus à la Maison de la vigne, du vin et des paysages d'Estaing, pour une réunion d'information et de sensibilisation. En présence de nombreux représentants d'offices de tourisme, des élus, mais aussi d'hébergeurs et de prestataires d'activités de loisirs, Jean-Claude Anglars, président du Pays du Haut-Rouergue, accompagné de Simone Anglade, présidente de l'association Sur les pas de St-Jacques, introduisit la rencontre animée par Sandrine Ramery de l'association Braille & Culture accompagnée de deux handivalides (un non-voyant et un mal-voyant) et Ariane Wursteisen du Comité départemental du tourisme.

Au cours de cette soirée fort intéressante, l'association Braille & Culture a exposé aux personnes présentes les objectifs de ce projet — permettre aux personnes déficientes visuelles de découvrir le patrimoine du chemin ; favoriser la mixité en privilégiant des outils utilisables par tous ; transmettre les valeurs et la richesse du patrimoine du chemin au plus grand nombre, etc. — dont l'enjeu principal est social, innovant et fédérateur.

Ariane Wursteisen est intervenue au cours de la soirée pour présenter son travail sur le label Tourisme Handicap. Ce label s'inscrit dans cette démarche avec deux objectifs : apporter une information fiable et objective de l'accessibilité des sites et équipements touristiques en tenant compte de tous les handicaps (auditif, mental, moteur ou visuel) et développer une offre adaptée et intégrée à l'offre généraliste. Le label est un outil de promotion pour les professionnels du tourisme.



Sandrine Ramery et deux handivalides.

plans et maquettes tactiles aident à la découverte du site. Régine Combals de l'office de tourisme de Conques, dans son témoignage, a su expliquer tout cela et a permis à chacun de découvrir les documents réalisés en braille, un exemple bien concret.

UN PROJET SOUTENU PAR LE PAYS DU HAUT-ROUERGUE

Jean-Claude Anglars, dans son allocution, a rappelé que le Pays du Haut-Rouergue porte un projet ambitieux de valorisation du chemin de Saint-Jacques de Compostelle, patrimoine mondial de l'Unesco (GR65 d'Aubrac à Conques), labellisé récemment Pôle d'excellence rurale par le Premier Ministre.

Après avoir rappelé que le Pôle d'excellence rurale est bâti selon quatre axes de développement (mise en sécurité et restructuration du parcours pour la valorisation du patrimoine chemin ; interprétation des biens Unesco et des villages étapes pour un schéma de découverte et d'accueil optimal ; aménagements «bien-être du randonneur» pour favoriser le confort des usagers dans leur itinérance et amélioration des hébergements et la création de services pour optimiser la capacité d'accueil du chemin), Jean-Claude Anglars revenait sur l'expérimentation de la mise en accessibilité du chemin.

«La démarche se double d'une expérimentation volontariste à destination des publics déficients visuels. Il s'agira d'équiper le parcours d'aménagements pilotes pour favoriser la découverte du patrimoine grâce à des équipements de découverte adaptés : des pupitres d'interprétation traduits en braille, des maquettes tactiles.

L'adaptation des hébergements est également un objectif et l'on recherchera l'obtention du label «Tourisme et handicap» pour les gîtes d'étapes du PER qui deviennent ainsi des gîtes témoins», soulignera-t-il.

Au cours de la soirée, deux personnes handivalides participant à cette mission d'exploration ont apporté leur témoignage : les problèmes rencontrés, les bonnes initiatives.

Si les résultats de cette étude sont concluants, des outils spécifiques d'interprétation du patrimoine pourraient être mis en place. Un projet à suivre.